

placé que nous pour le savoir—ils constatent avec quelle tristesse très souvent cette publicité extraordinairement intelligente s'adresse directement aux petits enfants. Il faut considérer tous les malheurs que cela peut créer dans un très grand nombre de familles. Je pense surtout aux familles les plus démunies et les plus nombreuses, où les enfants ne cessent de demander tout ce qu'ils peuvent voir à la télévision. Il est alors grandement temps et très sain qu'un tel projet de loi soit mis en application, et ce dans le plus bref délai possible. Aussi, c'est avec plaisir que je consens à ce que l'on retire ce projet de loi et que je me joins aux députés qui ont pris la parole avant moi.

[Traduction]

M. l'Orateur: La Chambre permet-elle au député de retirer le bill et accepte-t-elle que l'ordre soit annulé?

Publicité destinée aux enfants

Des voix: D'accord.

(L'ordre est annulé et le bill est retiré.)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il est 5 heures.

[Français]

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que la présidence signale qu'il est 5 heures?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
